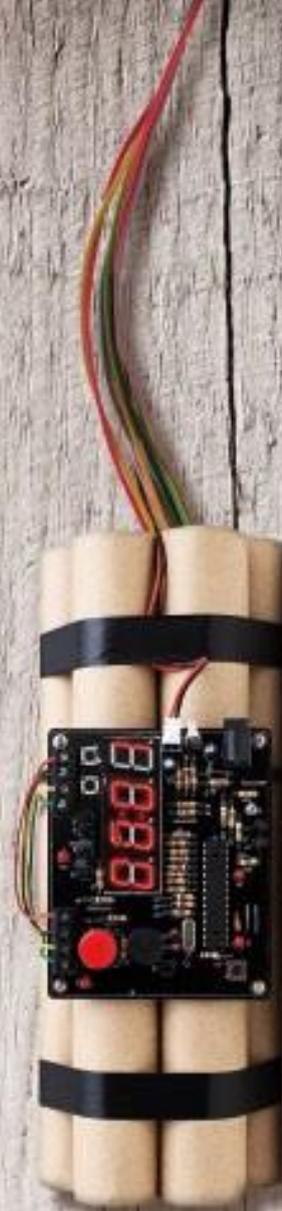


**COALITION
MONDIALE**

CONTRE LA PEINE DE MORT

www.worldcoalition.org

**R
A
P
P
O
R
T**



**2
0
1
6**

**exécuter est
l'arme des terroristes**

ARRÊTONS

le cycle de la violence

10/10/2016 Journée mondiale contre
la peine de mort

Pourquoi une Journée mondiale sur peine de mort et terrorisme ?

La Coalition mondiale contre la peine de mort vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Dans les pays qui continuent à exécuter des personnes condamnées à mort, la Coalition mondiale œuvre pour la réduction de son utilisation, notamment grâce au respect des normes internationales. Depuis la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort en 2002, des progrès significatifs pour mettre fin à la peine de mort ont été accomplis. Des efforts vers l'abolition universelle ont été réalisés et de nombreux pays qui maintenaient la peine de mort l'ont abolie en pratique ou en ont restreint l'utilisation.

Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale, la Coalition mondiale met en lumière l'un des aspects problématiques de la peine de mort. Le 10 octobre 2016, pour 14^e Journée mondiale, la Coalition mondiale contre la peine de mort et des abolitionnistes du monde entier ont attiré l'attention sur l'application de la peine de mort pour des crimes liés au terrorisme.

Malgré la baisse progressive du recours à la peine de mort dans le monde, il est inquiétant de constater que son application a été élargie dans certains domaines, tels que les actes terroristes. Au cours des dix dernières années, le Bangladesh, l'Inde, le Nigeria, la Tunisie et d'autres ont adopté des lois qui ajoutent certains actes terroristes à la liste des infractions passibles de la peine capitale. Le Pakistan, la Jordanie et le Tchad ont repris les exécutions au nom de la lutte contre le terrorisme après des années de moratoire.

Ce rapport présente les objectifs que s'était donnée la Coalition mondiale pour 2016, les activités réalisées pour y parvenir et les résultats de cette 14^e Journée mondiale contre la peine de mort.

Sommaire

[1] Objectif principal : Sensibiliser le grand public à l'application de la peine de mort pour terrorisme afin d'en réduire son utilisation	4
1) Résonance institutionnelle de la journée mondiale 2016	4
2) Résonance médiatique de la journée mondiale 2016	4
[2] Soutenir les militants abolitionnistes en partageant les arguments, outils et informations	5
1) Créer et diffuser des outils de mobilisation pour la 14e journée mondiale	5
2) Encourager la publication de rapports et contributions sur la peine de mort	7
3) Susciter l'organisation d'initiatives locales et renforcer la société civile abolitionniste	7
a. Des événements variés dans de nombreux pays	7
b. Des initiatives pour sensibiliser sur la peine de mort organisées sur les cinq continents	8
[3] Cibler les parlementaires confrontés au rétablissement de la peine de mort pour terrorisme en droit	10
1) Création et diffusion d'un argumentaire à destination des parlementaires	10
2) Encourager les parlementaires à organiser des événements avec des membres de la société civile abolitionniste pour la journée mondiale	10
[4] Travailler avec de nouveaux partenaires actifs sur le thème du terrorisme	11
1) Produire un argumentaire expliquant pourquoi certaines victimes du terrorisme sont contre la peine de mort	11
2) Encourager les membres de la Coalition Mondiale à organiser des événements avec des témoignages de victimes du terrorisme	11
[5] ANNEXES	12
• Annexes au Rapport 2016 sur la Journée mondiale contre la peine de mort	12
1) Liste des 608 initiatives recensées dans 96 pays	12
2) Revue de presse : 1023 articles dans 104 pays	12
• Liste et contact des 151 membres de la Coalition Mondiale dans 58 pays : http://www.worldcoalition.org/Member-organizations.html	12

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

[1] Objectif principal : Sensibiliser le grand public à l'application de la peine de mort pour terrorisme afin d'en réduire son utilisation

1) Résonance institutionnelle de la journée mondiale 2016

L'objectif principal de la Journée mondiale 2016 était de sensibiliser le grand public à l'application de la peine de mort pour terrorisme dans le but de réduire son utilisation. Plusieurs organisations intergouvernementales et supranationales ont répondu à l'appel et ont réaffirmé leur opposition à la peine de mort à l'occasion de la Journée mondiale, donnant à cette dernière une résonance internationale. Le travail de sensibilisation et d'information des représentants institutionnels, mené par la Coalition mondiale en amont de la Journée mondiale,¹ a donc porté ses fruits.

Le secrétaire général de l'ONU, [Ban Ki-Moon](#), a rappelé que « les peines de mort prononcées pour crime de terrorisme le sont souvent au terme de procès expéditifs et iniques », insistant sur l'effet non-dissuasif de la peine de mort pour des actes de terrorisme. Il a réaffirmé la nécessité de « poursuivre nos efforts en vue de l'abolition de la peine de mort partout et dans tous les contextes ». Les rapporteurs spéciaux [Agnès Callamard](#) (exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires), [Juan Méndez](#) (torture) et [Ben Emmerson](#) (protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste) ont également condamné la réintroduction de la peine de mort pour terrorisme dans certains pays, rappelant que la lutte contre le terrorisme doit être menée dans le respect des droits humains. C'est la première fois que le rapporteur sur la lutte antiterroriste s'exprime à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort.

[La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples](#), par la voix de son groupe de travail sur la Peine de mort en Afrique, a repris le thème de la Journée mondiale 2016, regrettant que des pays africains continuent à appliquer la peine de mort pour terrorisme. Dans son communiqué, le groupe de travail appelle les Etats parties à instituer des moratoires sur les exécutions et à ratifier le deuxième protocole du PIDCP visant à l'abolition de la peine de mort.

[Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne](#) ont publié une déclaration conjointe « réaffirmant leur opposition ferme et absolue à la peine capitale dans tous les cas et en toutes circonstances », appelant les Etats européens à ratifier les protocoles de la Convention européenne des droits de l'homme visant à abolir la peine de mort et demandant à la Biélorussie de mettre en place un moratoire sur les exécutions. De nombreuses délégations de l'UE ont relayé cette déclaration et participé à des événements pour la Journée mondiale.

[Le Pape François](#) a quant à lui twitté « Il n'y a pas de peine valable sans espérance #NoDeathPenalty », et ce dans neuf langues : ce tweet (toutes langues confondues) a reçu plus de 26 600 « j'aime » et été partagé plus de 10 000 fois.

► Le travail de sensibilisation institutionnelle mené par la Coalition Mondiale

- Lors de la 31^e session du **Conseil des droits de l'homme** de l'ONU, en mars 2016, Aurélie Plaçais a rencontré le Rapporteur spécial sur la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste et a assisté à un haut panel portant sur la lutte contre l'extrémisme violent.
- Une table ronde portant sur « l'instrumentalisation de la peine de mort dans la lutte contre le terrorisme » a été organisée lors du **Congrès mondial contre la peine de mort** de juin 2016, à Oslo.
- Dès juillet 2016, des colis contenant les outils de mobilisation ont été envoyés à **132** représentants **d'organisations internationales**.
- En octobre 2016, la Coalition mondiale a soumis un **rapport** au **Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme** portant sur le terrorisme et la peine de mort, dans le cadre d'un appel à contributions pour la production d'un rapport sur « les effets préjudiciables du terrorisme sur la jouissance de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales ».

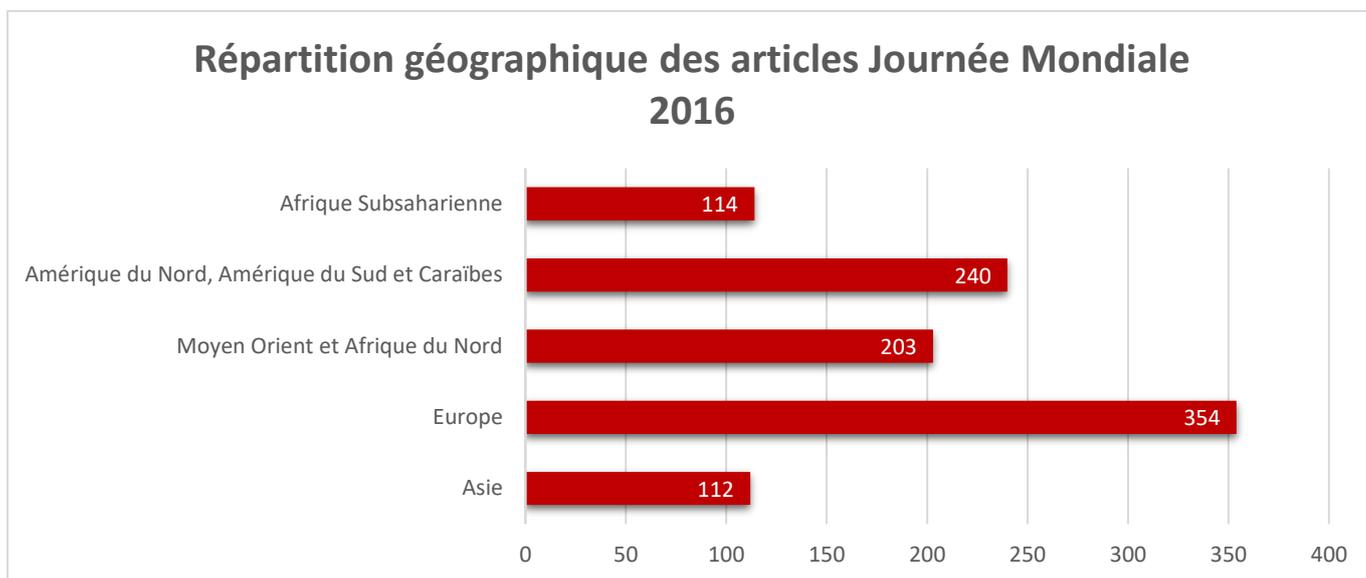
2) Résonance médiatique de la Journée mondiale 2016

La Journée mondiale 2016 a bénéficié d'une résonance médiatique sans précédent, toutes Journées mondiales confondues. **1023** articles dans **104** pays mentionnant la Journée mondiale ont été recensés à travers le monde, contre 651 articles dans 89 pays en 2015.

¹ Le travail de la Coalition mondiale sur la Journée mondiale débute dès janvier, par la concertation des membres sur le thème à choisir et par la création d'un groupe de travail sur la Journée mondiale.

Les déclarations du secrétaire général de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne ainsi que du Pape François ont été abondamment reprises par les médias, et ce partout dans le monde.

Les événements organisés pour la Journée mondiale ont également reçu une bonne couverture médiatique. Le nombre d'événements a également cru cette année, avec **608** événements décomptés dans **96** pays, contre 431 événements dans 80 pays pour l'année précédente.



La thématique de la peine de mort pour terrorisme a été bien relayée dans les médias, notamment du fait de la couverture médiatique des déclarations de Ban-Ki Moon et des événements organisés pour la Journée mondiale.

Sur Twitter, le hashtag #Nodeathpenalty a été repris par de nombreuses internautes et organisations. La Coalition mondiale avait, cette année, lancé une campagne twitter une semaine avant la Journée mondiale, twittant chaque jour une information sur la peine de mort ou invitant à participer à des événements : le [tweet](#) (en anglais et en français) présentant la carte interactive sur la peine de mort pour terrorisme a été le plus vu, et ce par plus de 1500 personnes.

[2] Soutenir les militants abolitionnistes en partageant les arguments, outils et informations

1) Créer et diffuser des outils de mobilisation pour la 14e Journée mondiale

Pour encourager la participation du plus grand nombre à la Journée mondiale contre la peine de mort et renforcer la société civile abolitionniste, en particulier dans les pays qui appliquent toujours la peine de mort, la Coalition mondiale développe chaque année des outils d'information et de mobilisation. Ils sont mis à la disposition de ses membres, des médias et de toute personne souhaitant participer à la Journée mondiale afin de sensibiliser et d'encourager la mobilisation locale dans le plus grand nombre de pays possible. Tous les outils ont été envoyés par courrier aux membres de la Coalition mondiale et à ses partenaires en juillet 2016. Les outils étaient aussi disponibles sur simple demande et téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale :

- ▶ [Affiche Journée Mondiale 2016](#)
- ▶ [Brochure Journée Mondiale 2016](#)
- ▶ [Faits et chiffres 2016](#)
- ▶ [Fiche détaillée sur la peine de mort et le terrorisme](#)
- ▶ [Kit de mobilisation](#)
- ▶ [Fiche d'information pour parlementaires](#)
- ▶ [Témoignages de victimes du terrorisme](#)
- ▶ [Les Parlementaires et l'Abolition de la peine de mort](#)

► **Diffusion**

447 destinataires ont reçu les **4 755 brochures et 2 623 affiches**, dont 213 colis à destination des membres de la Coalition mondiale et 234 à destination d'autres partenaires.

1 000 brochures et 300 affiches ont également été distribuées lors du Congrès mondial d'Oslo en juin 2016.

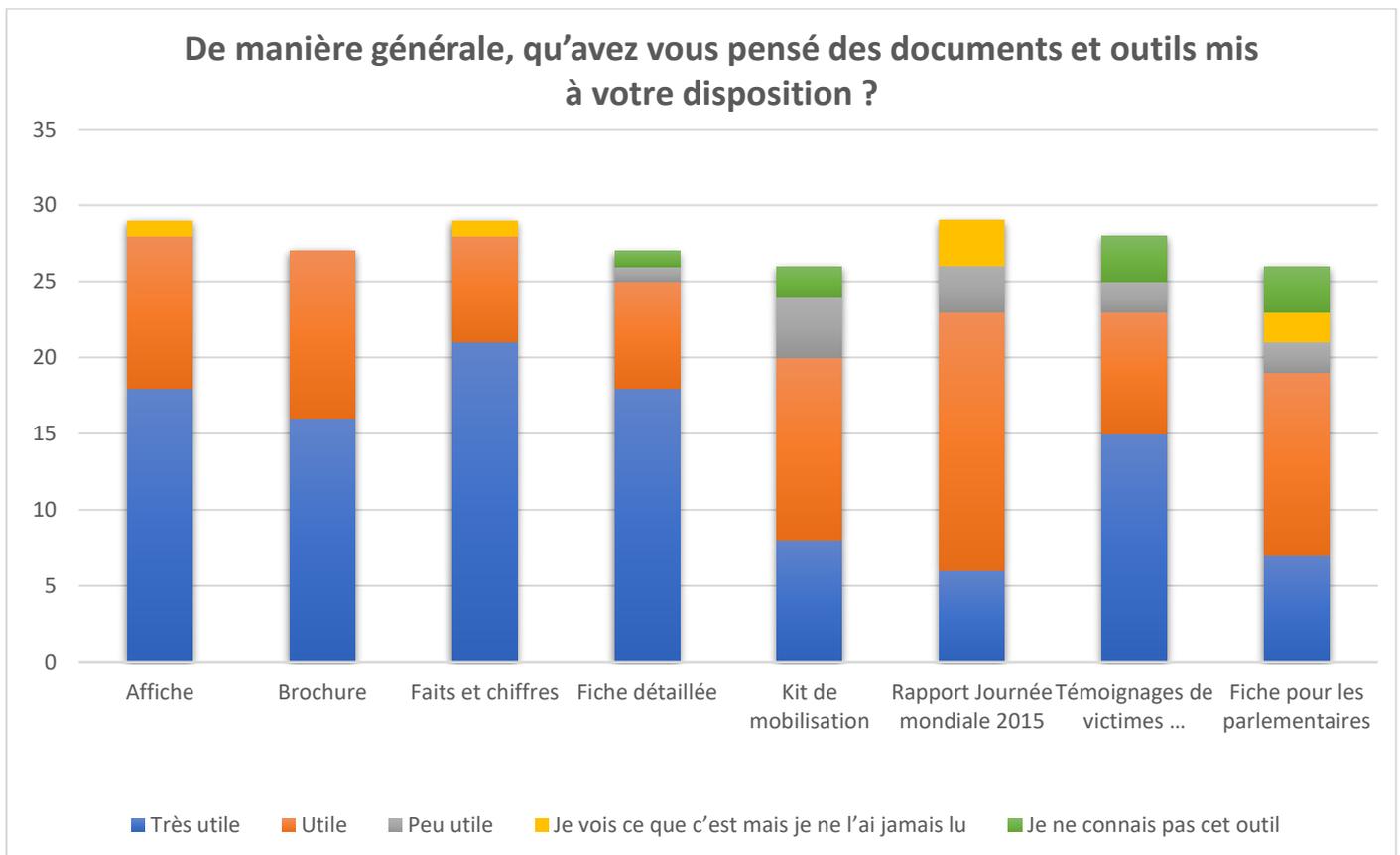
Dans son rapport sur les effets du terrorisme sur les droits de l'homme soumis au Haut-Commissaire des Nations Unies, la Coalition mondiale a inclus la fiche détaillée sur peine de mort et terrorisme, la fiche d'information pour les parlementaires ainsi que l'argumentaire avec les témoignages de victimes du terrorisme.

2 026 outils disponibles en ligne ont été téléchargés depuis le site Web de la Coalition mondiale (contre 2 790 l'an dernier). L'outil **faits et chiffres** a été le plus téléchargé.

Au total, **9 094** pages ont été consultées sur le site de la Coalition mondiale entre le 6 et le 12 octobre 2016 (contre 15 731 en 2016), dont **5 420** pages entre le 9 et le 11 octobre 2016 (contre 8 060 entre le 9 et le 11 octobre 2015). Le 10 octobre 2016, **3 028** pages ont été consultées (contre 3 694 pour le 10 octobre 2015).

Entre la publication de la page Journée mondiale le 10 juin 2016 et le 31 janvier 2017, la page campagne a été consultée **7 363** fois toutes langues confondues (contre 35 648 fois en 2015, toutefois entre le 10 juin 2015 et le 31 mars 2016).

En octobre 2016, la page Twitter de la Coalition a été visitée par **2 111** utilisateurs, soit le double des vues habituelles. La page Twitter a gagné 41 nouveaux followers, tandis que la page Facebook est suivie par 60 nouvelles personnes (et compte désormais 5 409 « j'aime »). Entre le 9 et le 12 octobre 2016, les publications de la page Facebook de la Coalition ont été diffusées à **4 056** personnes.



2) Encourager la publication de rapports et contributions sur la peine de mort

Pour le 10 octobre 2016, plusieurs rapports sur la peine de mort ont été publiés, émanant notamment des membres de la Coalition mondiale. Certains ont abordé la question spécifique de la peine de mort pour terrorisme :

- ▶ [2016 World Day against the Death Penalty](#) : **Amnesty International**, dans son rapport annuel pour la Journée mondiale contre la peine de mort, offre un aperçu des pays ayant prononcé des condamnations à mort ou exécuté pour des faits de terrorisme en 2015, tout en réaffirmant que la peine capitale n'a pas d'effet dissuasif pour les terroristes.
- ▶ [The Death Penalty in the OSCE Area: Background Paper 2016](#) : l'**OSCE** a actualisé sa synthèse portant sur la peine de mort dans les pays de l'OSCE, se concentrant sur la relation entre la peine de mort et l'interdiction de la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants.
- ▶ [Going backwards. The death penalty in Southeast Asia](#): la **FIDH** revient sur les exécutions en Indonésie, Malaisie et Singapour en 2015 et traite de la situation dans sept autres pays de la région, indiquant que la situation en Indonésie et aux Philippines est particulièrement inquiétante.
- ▶ [Death Penalty in Belarus: Murder on \(Un\) lawful Grounds](#): le **Human Rights Center "Viasna"** et la **FIDH** couvrent la situation de la peine de mort en Biélorussie, qui reste le dernier pays d'Europe à autoriser les condamnations à mort et à procéder à des exécutions.
- ▶ [20 Years Against Death Penalty: Facts on Death Penalty in Palestine and PCHR's Position](#): le **Palestinian Center for Human Rights** offre un aperçu informatif de la peine de mort en Palestine, incluant également des recommandations pour les décideurs.

Des organisations ont également publié des vidéos informatives sur la peine de mort :

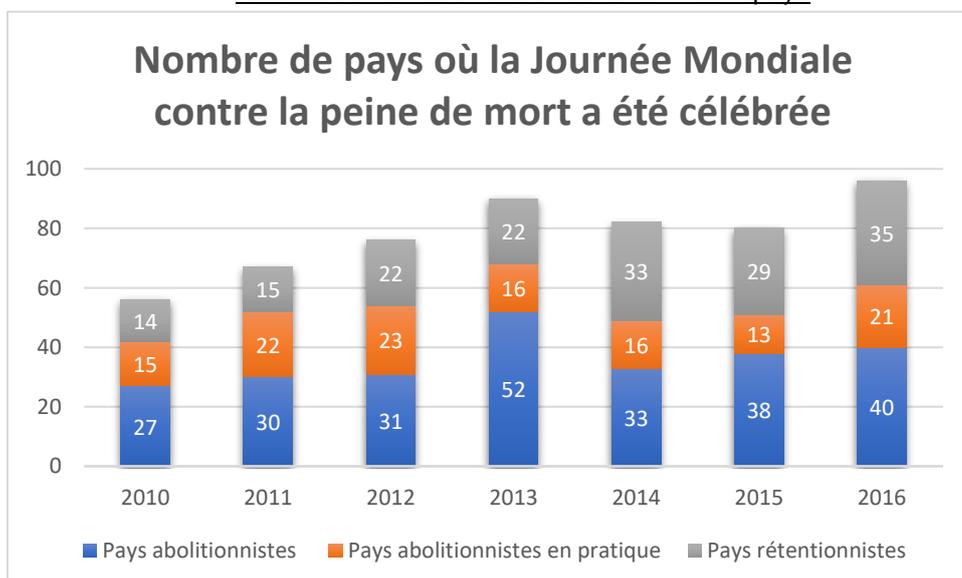
- ▶ [Innocent and Sentenced to Die: Wrongful Incarceration on Nigeria's Death Row](#) : le **Legal Defense and Assistance Project (LEDAP)**, une **ONG nigériane**, donne la parole à des innocents condamnés à mort à tort, rappelant qu'aucun système judiciaire n'est à l'abri d'erreurs.
- ▶ [World Day Against the Death Penalty](#) : le **Amman Center for Human Rights Studies** a réalisé un micro-trottoir, demandant aux Jordaniens leur avis sur la peine de mort.
- ▶ [World Day Against the Death Penalty 2016](#) : des individus expliquent pourquoi ils sont contre la peine de mort dans le cadre de la campagne **Second Chances in Singapore**.
- ▶ [Death Penalty for Terrorism is no Deterrent](#): ainsi que l'explique **Nestor Toko**, président du Réseau des Avocats contre la Peine de Mort au Cameroun (**RACOPEM**), la peine de mort n'a pas d'effet dissuasif pour les terroristes.

La **section belge d'Amnesty International** a par ailleurs conçu un test interactif visant à faire réfléchir sur la peine de mort :

- ▶ [Test peine de mort : qui mérite de mourir ?](#)

3) Susciter l'organisation d'initiatives locales et renforcer la société civile abolitionniste

a. Des événements variés dans de nombreux pays

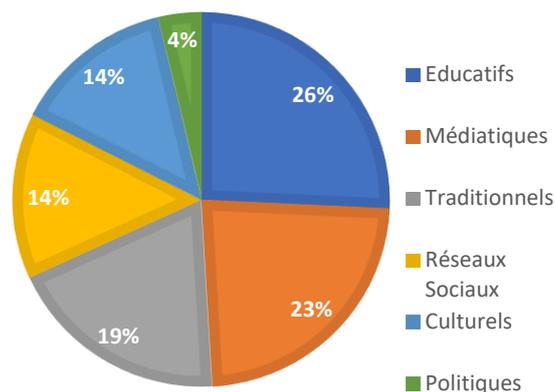


Des événements ont été organisés partout dans le monde : **608** initiatives dans **96** pays ont été recensées cette année, un record toutes Journées mondiales confondues.

Dans quatre continents sur cinq, le nombre d'événements a augmenté de manière significative.

Si la majorité de ces initiatives a été organisée autour du 10 octobre, des événements ont eu lieu tout au long du mois d'octobre, à l'instar du 3^e atelier abolitionniste d'Asie du 21 au 23 octobre 2016 à Taipei (Taiwan).

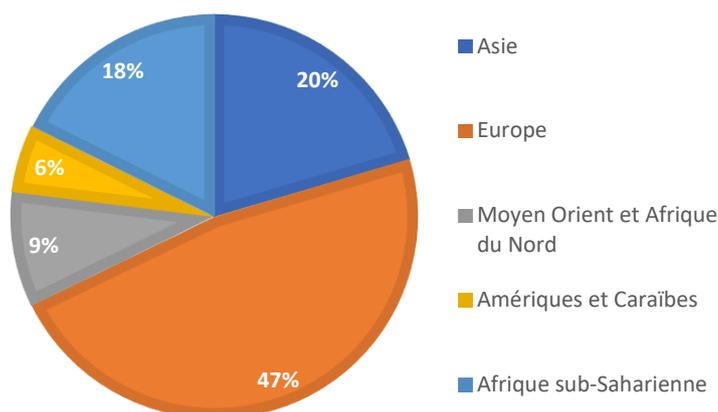
Événements journée mondiale 2016



Des événements d'une grande variété ont été organisés. Les événements à visée éducative (visites dans les écoles, tables rondes, publications diverses, ateliers, etc.) et à visée médiatique (articles dans un journal, communiqué de presse, émission de radio, etc.) représentent la moitié des événements. Viennent ensuite les initiatives plus traditionnelles (signatures de pétition, distribution de supports d'information, campagne d'écriture de lettres, sit-in). Les événements culturels et la mobilisation en ligne représentent chacun 14% des événements : la mobilisation en ligne des organisations (de la société civile, mais aussi institutionnelles, à l'instar des délégations de l'UE ou d'ambassades) s'est largement accrue par rapport à l'an dernier (elle ne représentait alors que 5% de la mobilisation totale). Enfin viennent les événements politiques (réunions de plaidoyer, déclaration gouvernementale, présentation de projet de loi), qui sont restés très minoritaires (4%).

b. Des initiatives pour sensibiliser sur la peine de mort organisées sur les cinq continents

Événements par région



► Afrique

Pour la Journée mondiale contre la Peine de Mort 2016, **107 événements ont été organisés dans 30 pays d'Afrique sub-Saharienne**, soit une nette augmentation par rapport à 2015 (60 événements avaient été recensés dans 20 pays). De nombreuses tables rondes ont été organisées, notamment au **Niger**, où le **SYNAFEN** a tenu une table ronde dans chacun des chefs-lieux régionaux sur la peine de mort et le terrorisme, et au **Bénin**, où **l'ACAT Bénin** et **Amnesty International Bénin** ont organisé une conférence-débat sur l'abolition de la peine de mort et la sécurité d'Etat. Des ateliers de sensibilisation ont également été organisés dans plusieurs pays (**Kenya, Tanzanie, Cameroun, République Démocratique du Congo, Botswana**), rassemblant responsables

politiques, leaders religieux, représentants des médias et/ou de la société civile. De nombreuses organisations africaines ont en outre publié des communiqués de presse réclamant l'abolition de la peine de mort.

La couverture médiatique en Afrique a cependant été inférieure à l'année dernière : **114 coupures de presse** ont été recensées, contre 149 en 2015.

En **République Démocratique du Congo**, l'association **Pax Christi d'Uvira** a organisé une conférence-débat, accompagnée d'intermèdes poétiques. Des avocats, magistrats, étudiants et d'autres acteurs de la société civile ont échangé lors d'un débat sur l'application de la peine capitale aux terroristes, notamment dans le contexte congolais.

► Amériques

En Amérique du Nord, du Sud et dans les Caraïbes, **33 événements** ont eu lieu pour la Journée mondiale, un chiffre en baisse par rapport à l'année dernière (93 événements avaient eu lieu). Cette perte de vitesse peut s'expliquer par le contexte électoral et la tenue de trois referendum sur la peine de mort aux Etats-Unis, qui ont concentré l'attention des organisations. La majorité des initiatives a eu lieu aux **Etats-Unis**, mais des événements ont également été organisés à **Trinidad et Tobago**, au **Mexique**, au **Pérou**, au **Costa-Rica**, au **Brsil**, et au **Canada**.

Des conférences et tables rondes ont eu lieu et des campagnes de lettres en faveur de condamnés à mort ont été lancées. Plusieurs organisations ont publié des communiqués de presse.

La couverture médiatique de la Journée mondiale a été élevée dans les Amériques, avec **240 articles recensés** : les communiqués institutionnels (du secrétaire général de l'ONU, de la Commission nationale des droits humains du Mexique, mais aussi de l'UE et du Conseil de l'Europe) ont été très relayés par la presse.

Dans son communiqué de presse, la **Commission nationale des droits humains du Mexique** a rappelé que « nul châtement ne doit porter atteinte à la vie et la dignité des personnes », considérant la peine de mort comme un châtement cruel, inhumain et irréversible, et a appelé à poursuivre la lutte pour l'abolition universelle.

► **Asie**

124 initiatives ont été lancées pour la Journée mondiale 2016 sur le continent asiatique, un chiffre en nette augmentation comparé aux 70 événements organisés en 2015. Des événements ont eu lieu dans **24 pays** (contre 16 pays l'année précédente). La couverture médiatique est restée constante, avec **112 articles** recensés, confirmant l'augmentation nette observée l'année dernière (109 en 2015, 74 en 2014).

Le thème de la Journée mondiale 2016 était particulièrement pertinent pour les pays rétentionnistes d'Asie du Sud-Est, qui incluent tous la peine de mort pour des crimes liés au terrorisme. Un rapport de la **FIDH** publié pour la Journée mondiale 2016 a souligné que le combat pour l'abolition de la peine de mort avait récemment connu des revers importants dans la région.

De nombreuses projections de films ont été organisées : dans le cadre du festival « Killing film » à **Taiwan**, 40 projections ont eu lieu ; d'autres ont été organisées à **Hong Kong**, en **Malaisie** et à **Singapour**. En **Malaisie** et en **Thaïlande**, des représentations théâtrales ont permis de sensibiliser le public à l'abolition de la peine de mort. Au **Pakistan**, la Commission des droits humains du Pakistan a organisé deux manifestations, à Lahore et à Hyderabad, pour réclamer l'abolition de la peine de mort dans le pays.

Taiwan Alliance to End the Death Penalty et **Anti-Death Penalty Asia Network** ont organisé le 3e atelier des abolitionnistes en Asie du 21 au 23 octobre 2016, à **Taipei**. S'adressant aux jeunes activistes, l'atelier a rassemblé 40 participants et a été l'occasion de partager des bonnes pratiques (sur l'usage des réseaux sociaux, le travail avec des jeunes, les campagnes internationales, etc.) et des connaissances sur la situation de la peine de mort dans les pays de la région.

► **Europe**

Un nombre record d'événements a été enregistré en Europe, avec **288 initiatives** recensées (contre 189 en 2015) dans **23 pays** (21 en 2015).

Viasna a de nouveau organisé une semaine contre la peine de mort en **Biélorussie**, seul pays d'Europe à maintenir la peine de mort. Cette année, un journal sur la peine de mort a été distribué dans diverses villes, un rapport sur l'application de la peine capitale en Biélorussie (en collaboration avec la FIDH) a été publié, un concert « rock for life » a été organisé à Minsk, etc.

En **Italie**, **Allemagne**, **France**, **Belgique**, **Espagne**, **Suisse**, **Royaume-Uni**, de nombreux groupes Amnesty ont récolté des signatures en faveur de condamnés à mort au Japon, Etats-Unis et Arabie-Saoudite. La Communauté de Saint'Egidio a organisé plusieurs conférences dans des **prisons italiennes**, en présence de Tamara Chikunova, activiste anti-peine de mort ouzbèke. A **Londres**, une exposition présentant des peintures de condamnés à mort américains a été présentée au public. A **Paris**, une journée inter-associative a mêlé stands d'information, représentation théâtrale et débat.

► **Moyen-Orient et Afrique du Nord**

56 événements ont été organisés à travers **12 pays** du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, contre 26 événements dans 10 pays en 2015. Cette augmentation est particulièrement bienvenue, alors que de nombreux pays de la région MENA ont récemment élargi le champ d'application de la peine de mort, en ajoutant certains actes terroristes à la liste des infractions passibles de la peine capitale.

De nombreuses initiatives médiatiques ont été recensées, entre autres au **Bahreïn**, en **Iran**, **Irak**, **Arabie saoudite**, **Egypte** : communiqués de presse, publication d'articles ou de vidéos, campagnes sur les réseaux sociaux, etc. En **Tunisie**, des projections de films ont été organisées. Des débats et conférences publiques ont eu lieu en **Algérie**, au **Maroc**, au **Liban**, en **Tunisie**.

La couverture médiatique a également été démultipliée par rapport à l'année 2015 : 203 articles ont été décomptés, contre 51 l'an dernier.

Un sit-in a été organisé par le **Human Rights and Democracy Media Center** devant le Parlement à **Ramallah** afin de célébrer la Journée mondiale et d'exiger l'abolition de la peine de mort en **Palestine**.

[3] Cibler les parlementaires confrontés au rétablissement de la peine de mort pour terrorisme en droit

Un des objectifs de la Coalition mondiale pour la Journée mondiale 2016 était de cibler les parlementaires en soulignant leur rôle crucial dans le processus de l'abolition de la peine de mort.

1) Création et diffusion d'un argumentaire à destination des parlementaires

La Coalition mondiale, en collaboration avec l'**Action Mondiale des Parlementaires**, a développé une fiche d'information pour parlementaires. Cet outil vise à aider les parlementaires à comprendre l'importance et l'enjeu de ne pas succomber à la facilité politique de la peine de mort pour terrorisme et à aider la société civile à mieux collaborer avec les parlementaires. Lors de l'évaluation interne de la Journée mondiale, 73% des répondants ont trouvé cet outil utile ou très utile.

La Coalition a également diffusé le manuel « Les Parlementaires et l'abolition de la peine de mort ». Ce manuel reprend des arguments-clé en faveur de l'abolition et une série d'études de cas.

- ▶ [Fiche d'information pour parlementaires](#)
- ▶ [Les Parlementaires et l'abolition de la peine de mort](#)

Le 20 octobre 2016 au siège des Nations unies à New York, un événement a été organisé en coopération avec les missions permanentes de l'Australie, Norvège et Palaos auprès des Nations Unies et l'Action Mondiale des Parlementaires (PGA), pour le lancement de la fiche d'information pour les parlementaires. Des représentants de Palaos, Australie et Norvège, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les exécutions arbitraires ainsi que des représentants de PGA et de l'Association française des Victimes du Terrorisme étaient présents.

▶ Des outils pérennes, diffusés au-delà de la Journée Mondiale

Les outils diffusés lors de la Journée Mondiale ont une utilité au-delà du 10 octobre. En Décembre 2016, la Coalition mondiale a été sollicitée par Commission des droits humains des Philippines. À la demande de cette dernière, 25 copies papier et 25 copies numériques du manuel « Les Parlementaires et l'abolition de la peine de mort » lui ont été envoyées, dans le cadre de la campagne visant à empêcher la réintroduction de la peine de mort dans le pays.

2) Encourager les parlementaires à organiser des événements avec des membres de la société civile abolitionniste pour la journée mondiale

Afin de sensibiliser les parlementaires à l'abolition de la peine de mort et les impliquer pour la cause abolitionniste, la Coalition mondiale a encouragé l'organisation d'événements rassemblant la société civile et les parlementaires.

Plusieurs événements de ce type ont été organisés à travers le globe, dont les suivants :

- ▶ Amnesty International **Australie** a tenu une réunion avec des parlementaires afin de les informer sur les derniers développements de la situation de la peine de mort dans le monde et a organisé une veillée aux bougies avec le nouvellement créé Groupe parlementaire contre la peine de mort.
- ▶ En **République Démocratique du Congo**, Culture pour la Paix et la Justice a organisé un atelier sur les stratégies pour abolir la peine de mort, invitant le représentant du réseau des Députés contre la peine de mort à témoigner du rôle du parlementaire dans l'abolition de la peine de mort.
- ▶ Au **Japon**, la Communauté de Saint'Egidio a organisé une conférence au parlement japonais portant sur les droits humains dans le système pénal du pays.
- ▶ Le ministère des affaires étrangères **britannique**, en coopération avec le groupe interparlementaire pour l'abolition de la peine de mort et la Haute commission australienne, a organisé une table ronde sur l'abolition de la peine de mort.

[4] Travailler avec de nouveaux partenaires actifs sur le thème du terrorisme

Un autre objectif secondaire de la Journée mondiale était de collaborer avec de nouveaux partenaires travaillant sur le thème du terrorisme : la Coalition mondiale a ainsi travaillé en collaboration avec l'**Association française des Victimes du Terrorisme**.

1) Produire un argumentaire expliquant pourquoi certaines victimes du terrorisme sont contre la peine de mort

En collaboration avec l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), la Coalition mondiale a élaboré un argumentaire expliquant pourquoi certaines victimes du terrorisme sont contre la peine de mort. Cet argumentaire constitue aussi un moyen d'inviter d'autres victimes du terrorisme dans le monde entier à rejoindre l'AfVT ou la fédération internationale des associations des Victimes du Terrorisme.

▶ Témoignages de victimes du terrorisme

Afin de préparer cet outil, la Coalition mondiale a rencontré :

- Cinq membres de l'AfVT en juin 2016
- Des participants du « projet papillon »² venant d'Algérie, du Maroc, du Liban, de Russie, de Colombie et d'Italie/Roumanie en juillet 2016 afin d'ajouter des témoignages à l'argumentaire

▶ Diffusion

Ce document a été bien accueilli par les membres de la Coalition mondiale : 83% des répondants à l'évaluation « Journée mondiale » l'ont trouvé utile ou très utile. Il a été téléchargé 55 fois (versions anglaise et française confondues) sur le site de la Coalition.

2) Encourager les membres de la Coalition mondiale à organiser des événements avec des témoignages de victimes du terrorisme

Plusieurs événements présentant des témoignages de victimes de terrorisme ont été organisés lors de la Journée mondiale 2016. La Coalition mondiale a également contribué à diffuser les outils de l'AfVT.

- ▶ A Paris, **le 8 octobre 2016**, onze associations, dont de nombreux membres de la Coalition mondiale (Amnesty International, Collectif Français « Libérons Mumia », ECPM, FIACAT, FIDH, etc.) ont organisé une journée pour « continuer à dire non » à la peine de mort. A cette occasion, Sébastien Novela, victime de terrorisme et membre de l'Association française des Victimes de Terrorisme, ainsi que Georges Salines, président de l'association « 13 novembre : fraternité et vérité » rassemblant des victimes d'attentats terroristes, étaient présents et ont témoigné.
- ▶ Sur invitation de PGA et soutenue financièrement par la Coalition mondiale, Yohana Brette, victime de l'attentat du DC-10 d'UTA (1989) et représentante de l'**AfVT**, a participé au lancement de la fiche d'information pour les parlementaires, **le 20 octobre 2016** au siège newyorkais des Nations Unies, lui donnant ainsi l'opportunité de faire entendre la voix des victimes et d'expliquer les actions menées par l'AfVT. Elle a insisté sur le « devoir de tout gouvernement d'apporter des réponses aux victimes par des voies judiciaires dans le respect des droits humains et de la déclaration des droits de l'homme », rappelant que la voix des victimes ne peut être exploitée sans leur accord et indiquant que la peine de mort n'est pas, pour l'AfVT, une réponse adéquate.

« Si je n'accepte pas qu'un terroriste me tue, je n'accepte pas non plus de tuer un terroriste », Khatchig Ghosn 22 ans, victime d'une explosion à Beyrouth, témoigne. Un entretien publié sur le site de la Coalition mondiale en octobre 2016.

² Le « projet papillon » a été mis en place par l'AfVT et vise à offrir à de jeunes victimes du terrorisme une plateforme pour parler de leur traumatisme.

[5] ANNEXES

- **Annexes au Rapport 2016 sur la Journée mondiale contre la peine de mort**
 - 1) Liste des 608 initiatives recensées dans 96 pays
 - 2) Revue de presse : 1023 articles dans 104 pays
- **Liste et contact des 147 membres de la Coalition Mondiale dans 58 pays :**
<http://www.worldcoalition.org/Member-organizations.html>



Coalition mondiale contre la peine de mort

69 rue Michelet

93100 Montreuil, France

Email : contact@worldcoalition.org

► **La Coalition mondiale contre la peine de mort**

Composée de plus de 140 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg.

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. Dans certains pays, elle cherche à obtenir une réduction de l'usage de la peine capitale comme première étape vers l'abolition.

Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org